

Révélation de Dieu et Acte de foi de l'homme – Cours + TD

François QUILLET

Horaires et dates, durée

Cours : 1er semestre, de 9h à 10h45, les 21 (en visio) et 28.09, 5, 12, 19 et 26.10, 9, 16, 23 et 30.11, 7 et 14.12, 4.01, révisions le 11.01, examens le 18.01 (Attention, pas de cours le 14.09 mais cours le 26.10)

Durée : 24,5 H

Crédit : 4

Réf : TF1-CN

TD : 1er semestre, de 11h à 12h45, les 28.09, 12.10, 9 et 23.11, 7.12 et 4.01

Durée : 10,5 H

Crédit : 2

Réf : TF11-CN

Lieu

Nos locaux, au 3 rue Nicolas Oresme à Caen

Public

Animateurs en pastorale scolaire, animateurs, laïcs en mission ecclésiale, salariés des associations diocésaines, des paroisses, des établissements scolaires, des DDEC, aumôniers, toute personne intéressée

Pré-requis

Bac général (dérogation possible) + entretien

Présentation

Croire, c'est répondre à Dieu qui se révèle à nous. Nous explorerons donc pour commencer les grandes médiations par lesquelles Dieu se révèle aux hommes ; puis nous essaierons de situer l'originalité du « croire » chrétien : qu'est-ce que croire ? La réponse à cette question ne va pas de soi dans la culture contemporaine ! Il s'agit d'aller au cœur de cette articulation fondamentale entre la Révélation chrétienne transmise au cœur de l'Église et pour le monde et l'acte de foi à poser.

Objectifs professionnels

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Rendre compte de l'articulation fondamentale entre la révélation chrétienne et l'acte de foi
- Expliciter sa responsabilité personnelle de croire, de comprendre, de transmettre aujourd'hui
- Mesurer l'articulation entre l'engagement libre du croyant et la tradition ecclésiale

Contenu

Première partie : la Révélation :

Les différentes voies possibles par lesquelles Dieu se révèle aux hommes : la création ; les témoins, l'Église ; les événements de l'histoire ; la conscience humaine ; la Bible ; la personne de Jésus-Christ.

Deuxième partie : l'acte de foi :

- La foi : contenu, témoignage et relation
- Les éléments fondamentaux de l'acte de foi (surnaturel, libre, raisonnable ; personnel et ecclésial)
- Croire dans la société actuelle

Compétences du formateur

Prêtre du diocèse de Bayeux (Calvados), François QUILLET est titulaire d'une maîtrise de théologie. Il enseigne la théologie fondamentale et dogmatique au CET depuis 1992 ainsi que l'ecclésiologie depuis 2007 et l'atelier de relecture des pratiques depuis 2019.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Méthodes et outils pédagogiques

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours magistral en présentiel (ou Zoom si nécessaire) | <input checked="" type="checkbox"/> Mise à disposition de plan de cours et bibliographie |
| <input checked="" type="checkbox"/> Lecture et analyse de textes en groupe et/ou individuelle | <input type="checkbox"/> Support de cours PowerPoint |
| <input checked="" type="checkbox"/> Plateforme numérique | <input type="checkbox"/> Travaux de groupes |
| | <input type="checkbox"/> Mise en situation / jeu de rôle |

Prise en compte du handicap

Voir avec nous pour tout besoin particulier (Florence Arnauld, 02 31 73 22 15), adaptations possibles des supports de cours

Equipement et salles

Nos salles de cours sont équipées de vidéoprojecteur et tableau blanc. La bibliothèque vous permet de consulter ou emprunter les ouvrages de la bibliographie et d'autres ouvrages de référence (voir horaires sur le site). Une salle de travail personnel est également disponible à la bibliothèque.

Catégorie et but

La catégorie prévue à l'article L.6313-1 est : Action de formation

Cette action a pour but (article L.6313-3) : de favoriser l'adaptation des travailleurs à leur poste de travail, à l'évolution des emplois ainsi que leur maintien dans l'emploi et de participer au développement de leurs compétences en lien ou non avec leur poste de travail. Elles peuvent permettre à des travailleurs d'acquérir une qualification plus élevée.

Modalité et délai d'accès

L'inscription est réputée acquise lorsque la convention est signée par l'employeur ou à défaut à réception de l'accord de prise en charge. Nous contacter minimum 15 jours auparavant pour établir le dossier.

Tarif et prise en charge

Cours : 441 € net / TD : 189 € net, soit 18 €/heure

Une prise en charge de ce cours peut être demandée auprès des organismes financeurs.

Bibliographie

- CONCILE VATICAN II, *Constitution sur la Révélation Divine (Dei Verbum) ; sur l'Eglise (Lumen Gentium)*.
- Charles WACKENHEIM, *Quand Dieu se tait*, Paris, Cerf, 2002, 188 p.
- Joseph DORE, *La grâce de croire, t. 1 La révélation, et t. 2 La foi*, Paris, Les Éditions de l'Atelier / Les Éditions ouvrières, 2003, 207 et 271 p.
- Bernard SESBOÛE, *Croire : invitation à la foi catholique pour les hommes et les femmes du XXIe siècle*, Paris, Droguet et Ardant, 1999, 576 p.
- Walter KASPER, *La foi au défi*, Paris, Nouvelle Cité, 1989, 127 p.
- Jean-Louis SOULETIE, *Le catholicisme*, Paris, Armand Colin, 2006, 127 p.

Suivi et évaluation

Exécution de l'action

Feuilles de présence émargées par le stagiaire et le professeur + évaluation des acquis en fin de session

Modalité d'évaluation des résultats ou d'acquisition des compétences

Travail continu (rédaction personnelle de courtes synthèses hebdomadaires permettant de vérifier en fin de semestre l'acquisition des connaissances et des compétences) ; production d'un petit écrit de trois ou quatre pages sur le sujet de son choix ou bien lecture de tout ou partie d'un livre à déterminer avec l'enseignant, qui donne lieu à la rédaction d'une fiche de lecture.

Cette formation a déjà été suivie par (nb de stagiaires) :	18
Note moyenne sur 20 d'appréciation globale de cette formation :	19,2
Tx de réussite à la validation professionnelle :	100%

Institut normand de sciences religieuses - Centre d'Etudes Théologiques

3 rue Nicolas Oresme - BP6087 14 063 Caen Cedex – f.arnauld@insr-normandie.fr – 02 31 73 22 15 – insr-caen.fr

SIRET 780 691 440 00082 – APE : 8542Z - Etablissement de l'Association Diocésaine de Bayeux-Lisieux

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n°25140118314 du préfet de région de Normandie